

## DÉPUTÉS «PAIRÉS»

Arseneault  
Canuel  
Dalphond-Guiral  
Gerrard  
Jacob  
Manley  
Plamondon

Bernier (Gaspé)  
Crête  
Gagnon (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine)  
Gray (Windsor West/Ouest)  
Loubier  
Minna  
Vanclief

**Le vice-président:** Je déclare la motion adoptée.

(Le projet de loi est agréé et lu pour la deuxième fois.)

**Le vice-président:** La Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

## L'EXPLORATION ET LE DÉVELOPPEMENT MINIERS

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 5 juin, de la motion.

**M. Réginald Bélair (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir à la Chambre ce soir pour parler de la motion n<sup>o</sup> 292 qui dit ce qui suit:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager de mettre en oeuvre un nouveau programme de mesures incitatives afin d'encourager l'exploration et le développement miniers au Canada.

[Français]

Mais avant d'aller plus loin, j'aimerais mentionner, pour le bienfait des auditeurs, quelques statistiques extrêmement importantes. Tout d'abord, le Canada est le troisième pays minier au monde; il produit quelque 60 minéraux et métaux, notamment le zinc, l'uranium, la potasse et l'or. Quelque 335 000 Canadiens et Canadiennes travaillent dans le domaine minier dans 150 différentes communautés. Les sociétés minières du nord de l'Ontario ont employé directement 18 000 personnes dans l'industrie des métaux et 5 000 dans l'industrie des minéraux non métalliques. Je souligne avec grande fierté que la mine Williams, qui est située à Marathon dans le comté de Cochrane—Supérieur, est la plus grosse mine d'or au Canada.

Afin d'assurer la survie du secteur minier, il y a cependant nombre d'obstacles à franchir. Tout d'abord, l'exploration minière représente un mode d'utilisation temporaire des terres qui perturbe de petites superficies pendant une très brève période. Une fois le gisement de minerai épuisé, des travaux de nettoyage sont accomplis et les terres sont affectées à d'autres usages. Malheureusement, la question de l'occupation des terres est empreinte d'incertitude en raison de la création de nouveaux parcs et des revendications territoriales autochtones, dont certaines font l'objet de négociations au moment même où on se parle.

## Initiatives parlementaires

L'industrie fait face à de nouvelles difficultés, puisque des pays comme le Chili, l'Argentine et le Mexique modernisent leur économie et prennent des mesures pour attirer des activités d'exploration minière et, de ce fait, des investisseurs.

• (1740)

Des sociétés canadiennes dotées d'un budget de plus de un million de dollars ont consacré en 1993 presque 260 millions de dollars à l'exploration à l'extérieur du Canada, soit la moitié de leur budget. Cela représente une augmentation par rapport à 1992, quand ces sociétés ont dépensé 40 p. 100 de leurs budgets d'exploration à l'étranger.

Quelles en sont les causes? Tout d'abord, le secteur minier au Canada nous a fait part, lors des audiences que le Comité des ressources naturelles a tenues l'an dernier, des normes environnementales très sévères, c'est le premier problème, et de la lenteur aussi pour obtenir un permis d'exploitation. Le deuxième problème est celui de la main-d'oeuvre non syndiquée de l'Amérique latine et du Mexique; étant non syndiquée, les salaires sont extrêmement bas, la qualité de vie est moindre qu'au Canada. Alors, les investisseurs voient un retour sur leurs investissements beaucoup plus grand que s'ils les faisaient au Canada.

L'octroi de permis et les évaluations environnementales relevant du gouvernement fédéral et des provinces sont caractérisés par la complexité, les dédoublements et des retards. Il faut au Canada au moins un capital annuel d'exploration de 900 millions à un milliard de dollars afin de reconstituer les réserves de minerais qui sont tombées à des niveaux dangereusement bas.

Il faut se souvenir qu'entre 1990 et 1994, quelque 44 mines ont fermé au Canada, et seulement 24 ont été ouvertes.

[Traduction]

Bien entendu, si nous voulons conserver l'exploration minière au Canada et faire en sorte que les investisseurs continuent d'investir au Canada, le gouvernement doit offrir des encouragements. Nous avons besoin d'un nouveau programme qui encourage l'exploration et le développement miniers au Canada et qui incite les entreprises canadiennes à investir dans leur propre pays et à continuer de le faire. Il s'agit de donner à l'industrie la possibilité d'aider à stabiliser l'économie et à créer des emplois.

L'année dernière, comme je l'ai déjà mentionné, après avoir tenu de très longues audiences, le Comité des ressources naturelles a publié un rapport dans lequel on dit notamment ceci:

Le Canada doit éliminer les obstacles structurels à l'établissement d'un climat propice à l'investissement dans l'industrie minière. Ces obstacles sont les suivants: le fardeau fiscal que supporte l'industrie, particulièrement les taxes autres que les impôts sur les bénéfices; les inefficacités de l'actuelle réglementation en matière d'environnement; et l'incertitude qui entoure les politiques sur l'utilisation des terres et la sécurité des titres de propriété sur les gisements.

On recommandait également dans le rapport que le gouvernement collabore avec les collectivités minières et les gouvernements provinciaux pour établir les partenariats essentiels, si l'on veut s'assurer d'avoir un secteur minier viable au Canada.

Il importe d'harmoniser les lignes directrices environnementales, car, à l'heure actuelle, les lignes directrices du gouvernement fédéral et celles de nombreuses provinces diffèrent. Cela ne fait que compliquer l'ouverture de nouvelles mines.